EXTRAIT DU



REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 28 juin 2007

Membres présents :

Président: M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. CLAUDET et M. BEKHTAOUI

M. François REBSAMEN, M. Jean ESMONIN, M. Michel BACHELARD, M. Pierre PRIBETICH, M. Jean-Patrick MASSON, M. Michel JULIEN, M. Jacques FOUILLOT, M. Guy GILLOT, M. Patrick CHAPUIS, M. Didier MARTIN, M. Bernard RETY, M. Gérard LABORIER, M. Patrick SAUNIE, M. Jean-Claude DOUHAIT, M. Gérard DUPIRE, M. André GERVAIS, M. Jean-François DESVIGNES, M. Jean-Pierre DUBOIS, M. Hervé BRUYERE, Mme Janine BESSIS, Mme Jacqueline GARRET-Alain MARCHAND, M. Jacques DANIERE, M. Georges MAGLICA, Jean-Pierre BOUHELIER, Mme DELEBARRE, Marie-Christine Louis M. LAURENT, M. Jean-Jacques BERNARD, M. Jean PERRIN, M. François NOWOTNY, Mme Christine MASSU, Stéphan CLAUDET, Mme Marie-Françoise PETEL, M. Claude PICARD. Mme Françoise TENENBAUM, M. Alain MILLOT, Mme Joëlle LEMOUZY, M. Mohammed IZIMER, Mme Hélène ROY, M. Mohamed BEKHTAOUI, Mme Catherine HERVIEU, M. Jean-Pierre SOUMIER, Mme Claude-Anne DARCIAUX, Mme Nicole MOSSON, Mme Claudette BLIGNY, M. Nicolas BOURNY, M. Jean-François GONDELLIER, M. Jacques PILLIEN, M. Bernard BARBEY, M. Jean-Louis JOLY, M. Jean-Paul HESSE, M. Rémi DETANG, M. Jean-François DODET, M. Philippe BELLEVILLE., M. Norbert CHEVIGNY.

Membres absents:

M. Gilbert MENUT, M. Rémi DELATTE, M. Yves BERTELOOT, Mme Françoise MANSAT, M. François BRIOT, M. Jean-Marc NUDANT, M. Christian PARIS, Mme Christiane COLOMBET. Mme Colette POPARD pouvoir à M. Yves BERTELOOT, Mlle Badiaâ MASLOUHI pouvoir à Mohammed IZIMER, M. Patrick **MOREAU** pouvoir à M. Jean-Pierre DUBOIS, M. Philippe CARBONNEL pouvoir à Mme Marie-Christine DELEBARRE, M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Guy GILLOT, M. Jean-Pierre GILLOT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH, M. Claude PINON pouvoir à M. André GERVAIS, Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Jacques DANIERE, M. Patrick AUDARD pouvoir à M. Jean ESMONIN, M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Jean PERRIN, M. Paul LECHAPT pouvoir à M. Jean-Claude DOUHAIT, M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Patrick CHAPUIS, Mme Christine DURNERIN pouvoir à Mme Catherine HERVIEU, Mme Sylviane FLAMENT pouvoir à M. Michel JULIEN, Mme Myriam BERNARD pouvoir à Mme Janine BESSIS, Mme Lê Chinh AVENA pouvoir à M. Didier MARTIN, M. Pierre PETITJEAN pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER, M. Bernard OBRIOT pouvoir à M. Jacques PILLIEN, M. Paul ROIZOT pouvoir à M. Bernard BARBEY.

<u>OBJET</u>: DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TIC - CRITT "Marey" - Partenariat Bourgogne Technologies - Collectivités locales

Les compétences des établissements de recherche présents sur Dijon en matière de Neurosciences, Biomécanique et Sciences de l'information et de la Communication(S.T.I.C.) sont reconnues autour des thématiques liées à l'apprentissage, au développement et à la rééducation.

Afin de développer le transfert de technologies vers les entreprises, Bourgogne Technologies et ses partenaires de la recherche souhaitent mettre en place un CRITT (Centre Régional d'Innovation et de Transfert de Technologie) pour l'instant dénommé CRITT "MAREY" autour des thèmes Sport-Handicap-Motricité. Il constituera une force de proposition et de réponses aux professionnels et organisera les liens nécessaires avec la recherche.

Le CRITT MAREY sera créé sous la forme d'un nouveau département de Bourgogne Technologies qui gère déjà des activités de transfert technologique comme le CRITT 2ABI (Agro-Alimentaire et Bio-Industriel) et le CRITT 2MIL (Mécanique, Matériaux, Ingénierie Laser). Il sera rattaché et géré administrativement et financièrement par BT, qui mettra à sa disposition ses compétences et son expérience en particulier en matière de gestion administrative et financière.

Il s'agira pour la première année de recruter un ingénieur en appui des chercheurs afin d'organiser le CRITT, en particulier, structurer l'offre, suivre les projets de recherche en cours afin de les finaliser jusqu'aux transferts vers les industriels, initier des nouveaux contacts avec les entreprises, coordonner les actions des différentes équipes...

A l'issue de cette 1ère année consacrée à la mise en place et au lancement du CRITT, un plan de développement pourra être réalisé pour les trois prochaines années.

Pour cette 1ère année, le soutien financier sollicité des collectivités se monte à 52 000 €

conformément au budget prévisionnel suivant :

Charges prévisionnelles		Produits provisionnels	
Coût ingénieur (salaires+charges)	50 000	Chiffre d'affaires	15 000
Déplacements tél ordinateur	12 000	Subventions sollicitées	52 000
Communication	5 000		
Total	67 000	Total	67 000

Le Conseil Régional de Bourgogne se propose d'apporter 40 000 €.

Il est proposé que le Grand Dijon apporte les 12 000 € restants. Le Conseil Général s'est quant à lui engagé à étudier sa participation financière pour les 3 prochaines années.

A l'issue de la première année, Bourgoge Technologie fera parvenir un bilan d'activités au Grand Dijon.

Vu l'avis du Bureau,

LE CONSEIL Après en avoir délibéré DECIDE

- d'apporter une aide financière de 12 000 € à Bourgogne Technologie, aux côtés des autres Collectivités, pour la création du CRITT Marey ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tout acte nécessaire au bon déroulement de l'opération ;
- de dire que les crédits nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours.





Publié le - 2 JUIL 2007 Déposé en Préfecture le